

TARIF DE LOCATION DU VICTORIA HALL

1 service = 4 heures

	Commercial privé	Commercial public	Bienfaisance (1)	Sociétés (2)	Gratuité (3)	
Ancien tarif 2004-2005	13'000.-	6'850.-	2'950.-	2'650.-	.-	
1 Tarif de base dès le 1er septembre 2007	15'000.-	8'500.-	3'500.-	2'850.-	.-	
2 Rabais de quantité (dès la 5ème location dans une année civile, accordé sur l'ensemble des manifestations, mais uniquement sur le tarif de base)	10%	10%	.-	.-	.-	
3 Rabais culturel pour institutions subventionnées par la Ville de Genève (sur la totalité de la facture de location, sauf point 19)	.-	20%	.-	.-	.-	
Répétitions et occupations salle						
4 Répétition générale(en principe le jour du concert)	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	
5 Répétition supplémentaire : 1er service	1'100.-	1'100.-	1'100.-	1'100.-	selon décision du Magistrat	
6 Répétitions supplémentaires : 2 services le même jour	1'550.-	1'550.-	1'550.-	1'550.-	selon décision du Magistrat	
7 Répétitions supplémentaires : 3 services le même jour	1'950.-	1'950.-	1'950.-	1'950.-	selon décision du Magistrat	
8 Personnel sup. pour Générale publique	850.-	850.-	850.-	850.-	selon décision du Magistrat	
9 Occupation pour blocage sans accès à la salle (par service)	500.-	500.-	500.-	inclus	selon décision du Magistrat	
10 Occupation pour blocage avec accès à la salle (par service)	650.-	650.-	650.-	inclus	selon décision du Magistrat	
Personnel						tarif horaire
11 Caissiers	.-	inclus	inclus	inclus	inclus	40.-
12 Contrôleurs	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	35.-
13 Placeurs	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	35.-
14 Vestiaires	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	35.-
15 Vendeur de programmes	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	35.-
16 Régisseurs	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	50.-
17 Cheffe de salle	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	40.-
18 Service sécurité normal / personnel sanitaire	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	40.-
19 Service de sécurité exceptionnel *	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	1'000.-	
20 Electricien(s)	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	40.-
21 Personnel supplémentaire demandé par l'organisateur	selon tarif horaire	selon tarif horaire	selon tarif horaire	selon tarif horaire	selon tarif horaire	
22 Indemnité horaire après 23h30 scène / 24h00 foyer (art.12)	500.-/heure	500.-/heure	500.-/heure	500.-/heure	500.-/heure	
Autres frais						
23 Electricité / eau / chauffage	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	
24 Frais de nettoyage	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	
25 Nettoyage supplémentaire si nécessaire	selon facture	selon facture	selon facture	selon facture	selon facture	
26 Location particulière des installations de billetterie **	.-	40.- / heure	40.- / heure	40.- / heure	selon décision du Magistrat	

(1) Tarif de bienfaisance accordé par décision du Magistrat uniquement (conditions de décision : but caritatif, pas de cachets d'artistes, occupation suffisante de la salle, 1 fois l'an). Décision CA 11.03.1992.

(2) Tarif sociétés réservé aux membres UGMC & CCC (motion 250, approuvée par le CM le 12.11.1997).

(3) La gratuité est accordée aux manifestations de la Ville de Genève et une fois par an à l'Harmonie Nautique.

* en fonction du type de spectacle ou de la qualité des spectateurs présents, la Ville de Genève peut exiger la présence d'un service de sécurité exceptionnel. Le prix de ce service ne peut être réduit ou annulé.

** gratuit dans le cadre de l'article 9 du règlement.

TARIF TECHNIQUE DU VICTORIA HALL

1 service = 4 heures

Sonorisation		Commercial privé	Commercial public	Bienfaisance (1)	Sociétés (2)	Gratuité (3)
27	Matériel pour annonce avec 1 micro	inclus	inclus	inclus	inclus	selon décision du Magistrat
28	Propre à la salle / nécessitant 1 technicien.(par service)	inclus / 200.-	inclus / 200.-	inclus / 200.-	inclus / 200.-	selon décision du Magistrat
29	Technicien (par service)	200.-	200.-	200.-	200.-	selon décision du Magistrat
30	Installations supplémentaires(sur devis et selon disponibilités)	selon devis	selon devis	selon devis	selon devis	selon décision du Magistrat

Lumière						
31	Projecteurs fixes (pour le classique)	inclus	inclus	inclus	inclus	selon décision du Magistrat
32	Suiveur (un technicien par suiveur et par service)	200.-	200.-	200.-	200.-	selon décision du Magistrat
33	Installations supplémentaires(sur devis et selon disponibilités)	selon devis	selon devis	selon devis	selon devis	selon décision du Magistrat

Instruments (un accordage standard compris)						
34	Piano à queue Steinway B211	600.-	600.-	600.-	inclus	selon décision du Magistrat
35	Piano à queue Bösendorfer 214	500.-	500.-	500.-	inclus	selon décision du Magistrat
36	Clavecin Dowd	400.-	400.-	400.-	inclus	selon décision du Magistrat
37	Grandes orgues du VH	850.-	850.-	850.-	inclus	selon décision du Magistrat

Accordage supplémentaire						
38	Accordage supplémentaire piano	170.-	170.-	170.-	170.-	selon décision du Magistrat
39	Accordage supplémentaire piano samedi / dimanche	280.- / 400.-	280.- / 400.-	280.- / 400.-	280.- / 400.-	selon décision du Magistrat
40	Accordage supplémentaire clavecin	180.-	180.-	180.-	180.-	selon décision du Magistrat
41	Accordage supplémentaire orgue	750.-	750.-	750.-	750.-	selon décision du Magistrat

Autres locations						
42	Foyer: réception avantou après concert / avantet après concert	400.- / 550.-	400.- / 550.-	400.- / 550.-	inclus	selon décision du Magistrat
43	Foyer: sonorisation pour annonce	100.-	100.-	100.-	100.-	selon décision du Magistrat

Enregistrements commerciaux		
44	Enregistrement, par service	1'100.-

Autres locations		
45	photographies, films, vidéos, par servic	1'000.-